



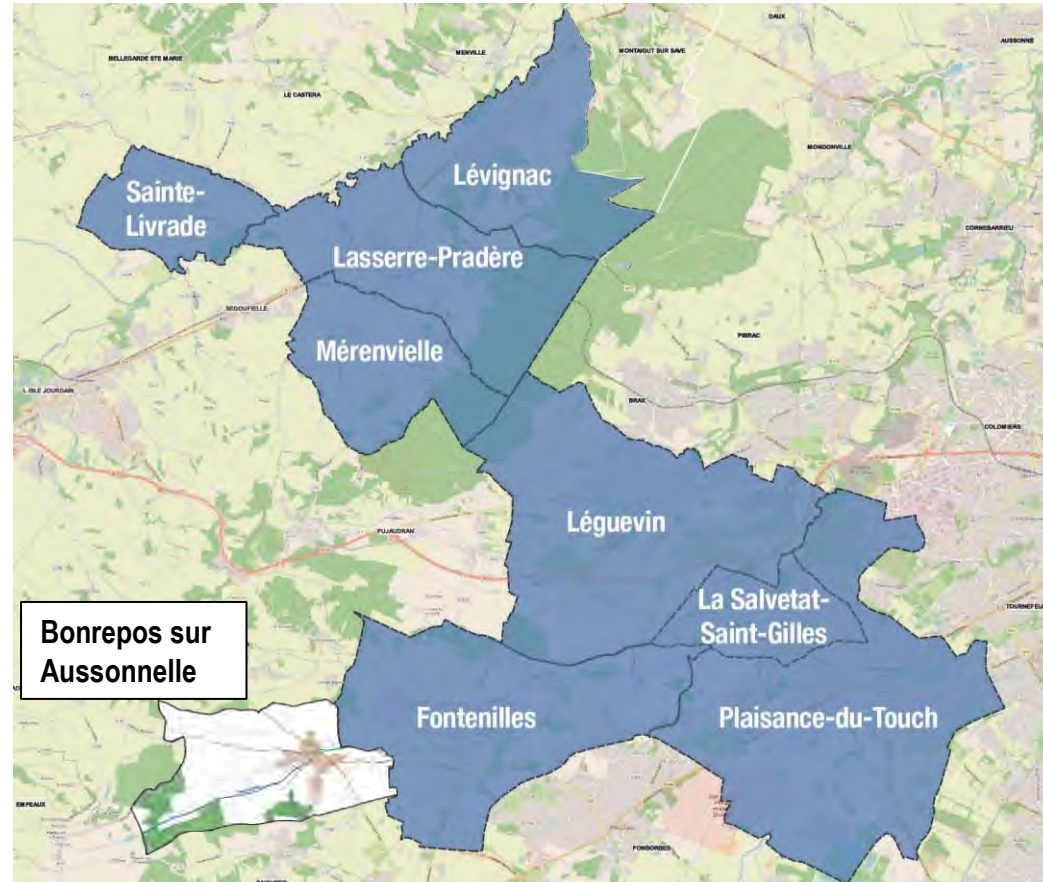
Collecte des déchets ménagers

Réunion d'information
4 novembre 2025



Bonrepos sur Aussonnelle dans le Grand Ouest Toulousain

Le 1^{er} janvier 2026, Bonrepos-sur-Aussonnelle rejoint Le Grand Ouest Toulousain Agglomération.



Collecte des déchets ménagers - réunion d'informations

1. La gestion de la compétence Collecte et traitement des déchets ménagers
2. Le financement du service de collecte et traitement des déchets : la TEOMi
3. Les futures modalités de collecte des déchets ménagers
4. Les autres services en lien avec les déchets ménagers



Collecte des déchets ménagers - réunion d'informations

1. La gestion de la compétence Collecte et traitement des déchets ménagers



Bonrepos sur Aussonnelle dans le Grand Ouest Toulousain

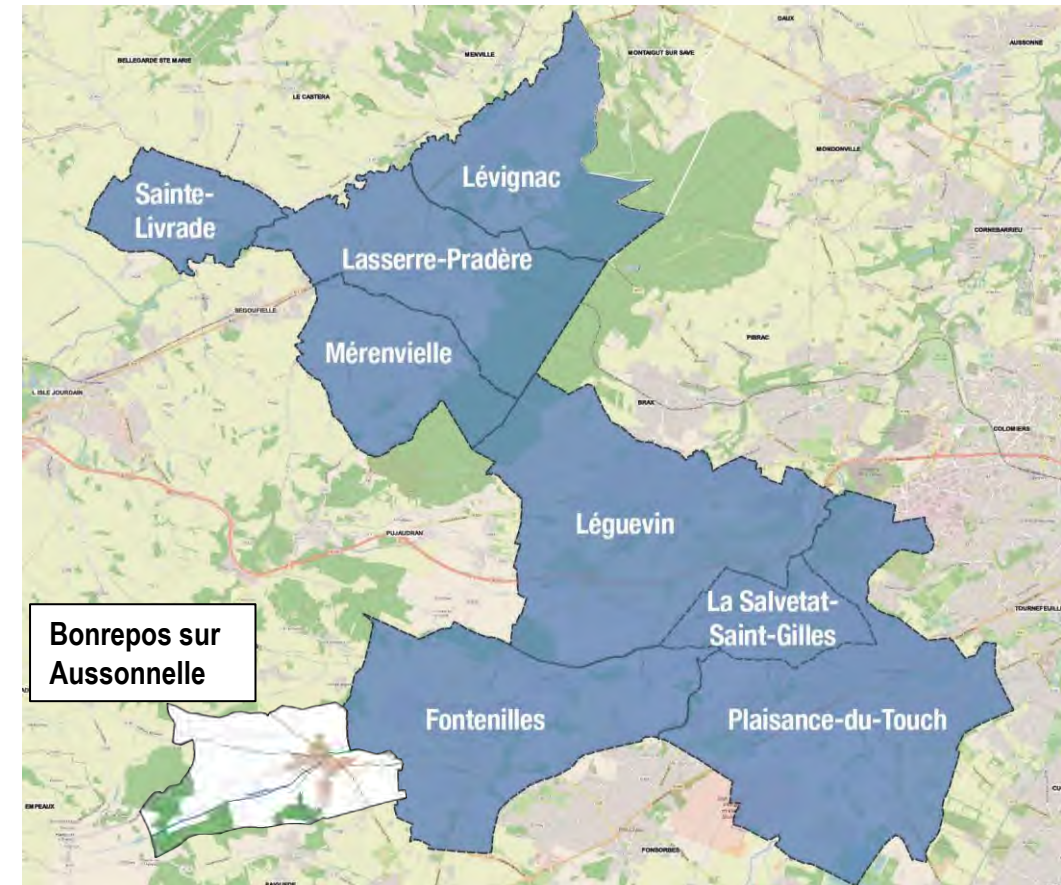
De multiples compétences, au service des habitants du territoire

Collecte et traitement des déchets :

- Ordures ménagères
- Collecte sélective
- Verre
- Encombrants
- Biodéchets
- ...

Collecte (conteneurs,
colonnes, composteurs)
Grand Ouest Toulousain

Traitement (incinération,
tri, etc. + déchèteries)
transféré à **DECOSET**



Bonrepos sur Aussonnelle dans le Grand Ouest Toulousain

DECOSET : Syndicat de traitement de la grande agglomération Toulousaine



Collecte des déchets ménagers - réunion d'informations

2. Le financement du service de collecte et traitement des déchets : la TEOMi





La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative - TEOMI

- ✓ Elle finance le service public de gestion des déchets via la taxe foncière
- ✓ Ce n'est pas une taxe supplémentaire, mais un nouveau mode de calcul de la TEOM
- ✓ Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable
- ✓ Elle est en partie proportionnelle à l'utilisation faite du service public de collecte => dans la part variable
- ✓ La part variable n'est basée que sur les ordures ménagères résiduelles (tri non concerné)

$$\text{TEOMI} = \text{part fixe} + \text{part variable}$$

% de la valeur locative de votre logement
(aussi appelée « **base fiscale** » dans la taxe foncière)

forfait 28 dépôts + dépôts supplémentaires

Avec la TEOMI, je peux influencer sur ma part variable : moins je jette, moins je paye.

J'ai un minimum facturé de 28 dépôts de 50 litres/an

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative – TEOMI

La grille tarifaire de la part variable

- ✓ Un tarif pour les particuliers
- ✓ Un tarif spécifique pour les professionnels
- ✓ Deux cas particuliers *

	Sac de 50 litres
Forfait particulier - 28 dépôts	43,20 €
Prix par dépôt supplémentaire	3,59 €
Forfait professionnel - 28 dépôts	69,56 €
Prix par dépôt professionnel supplémentaire	5,78 €



Un sac rempli plus
lentement



Une part variable faible

* Production de déchets hors normes avec conditions tarifaires particulières, contacter le service Prévention

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative – TEOMI

Exemple 1 : je jette mon sac poubelle 20 fois dans l'année, je suis un particulier

⇒ l'année suivante, ma TEOMI s'élèvera à : PART FIXE + 43,20 € - je n'ai pas dépassé le forfait

Exemple 2 : je jette mon sac poubelle 32 fois dans l'année, je suis un particulier

⇒ l'année suivante, ma TEOMI s'élèvera à : PART FIXE + 43,20 € + 4 x 3,59€ = PART FIXE + 57,56 €



La **PART FIXE** correspond à la valeur locative multipliée par le taux de TEOM voté par le Grand Ouest Toulousain : **10,80%**

Pour avoir un ordre de grandeur de votre PART FIXE, contacter le service Prévention pour une simulation individuelle



	Sac de 50 litres
Forfait particulier - 28 dépôts	43,20 €
Prix par dépôt supplémentaire	3,59 €
Forfait professionnel - 28 dépôts	69,56 €
Prix par dépôt professionnel supplémentaire	5,78 €

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative – TEOMI

Le compte usager

- ✓ Dès le démarrage des collectes, possibilité de suivre sa production de déchets sur le compte usager, si vous êtes propriétaire ; si vous êtes locataire, le propriétaire de votre logement pourra vous transmettre ces informations
- ✓ Création de son compte avec une clé d'activation reçue par courrier ou renseignée auprès du service Prévention des déchets
- ✓ Renseignements en contactant le service ou lors des permanences programmées en décembre



The screenshot shows the 'Grand Ouest Toulousain' logo at the top, with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' below it. The main text reads: 'Ecocito™ vous permet de suivre votre production de déchets et de communiquer avec la collectivité chargée de les collecter.' Below this is a link 'ACCÉDER À MON COMPTE'. There are input fields for 'Email' and 'Mot de passe' (password), with a 'Maintenir la connexion' checkbox. A blue button labeled 'CONNEXION' is present, along with a link 'J'ai oublié mon mot de passe'. Below these is a link 'PAS ENCORE DE COMPTE ?' and a green button labeled 'OUVRIR UN COMPTE ECOCITO™ MAINTENANT', which is highlighted by a red arrow. At the bottom, small text reads '© 2019 - TADIM | Version 4.0.5.2024 | P0000002550900'.

Collecte des déchets ménagers - réunion d'informations

3. Les futures modalités de collecte des déchets ménagers



DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE : QUAND ET COMMENT

Juin-Juillet 2025 : diagnostic terrain

- ✓ Collecte en BACS COLLECTIFS + TEOMI = **€€€ + risques d'incivilités** 
- ✓ Collecte en COLONNE avec ouverture individuelle = **économie + suivi particulier** 

Juillet-Septembre 2025 : étude d'implantation des stations, aménagements éventuels

Octobre-Novembre 2025 : communication à la population

Décembre 2025 : installation des équipements et attribution des badges

1^{er} janvier 2026 : démarrage !



DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE : QUAND ET COMMENT

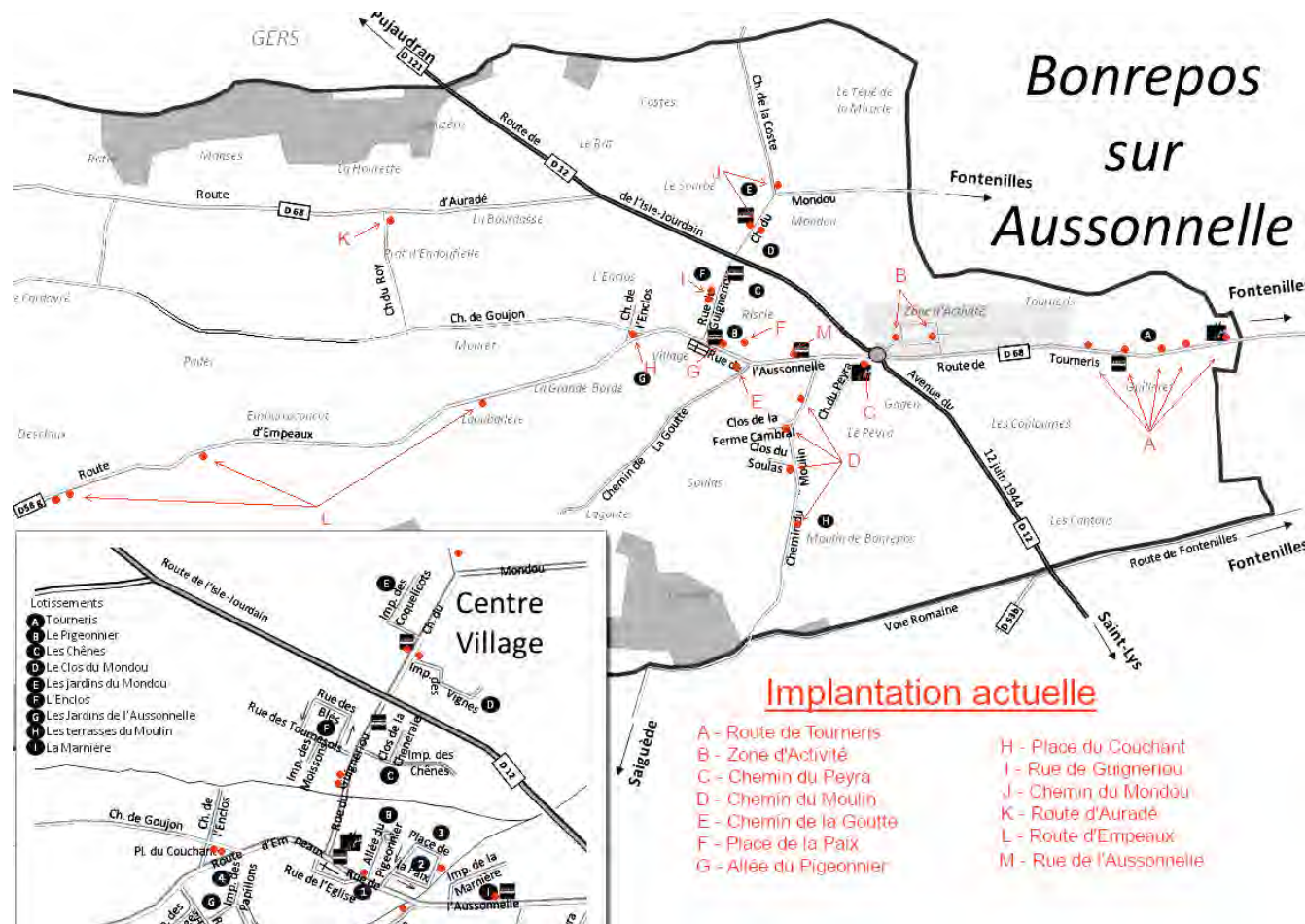
La collecte en points d'apport volontaire ou « colonnes »



- ✓ Colonnes regroupées en station de plusieurs flux (ordures ménagères, tri sélectif, éventuellement verre)
- ✓ Accès aux ordures ménagères par badge, accès libre pour les autres flux
- ✓ Une ouverture = un dépôt, suivi possible sur son compte usager
- ✓ Deux badges attribués par foyer

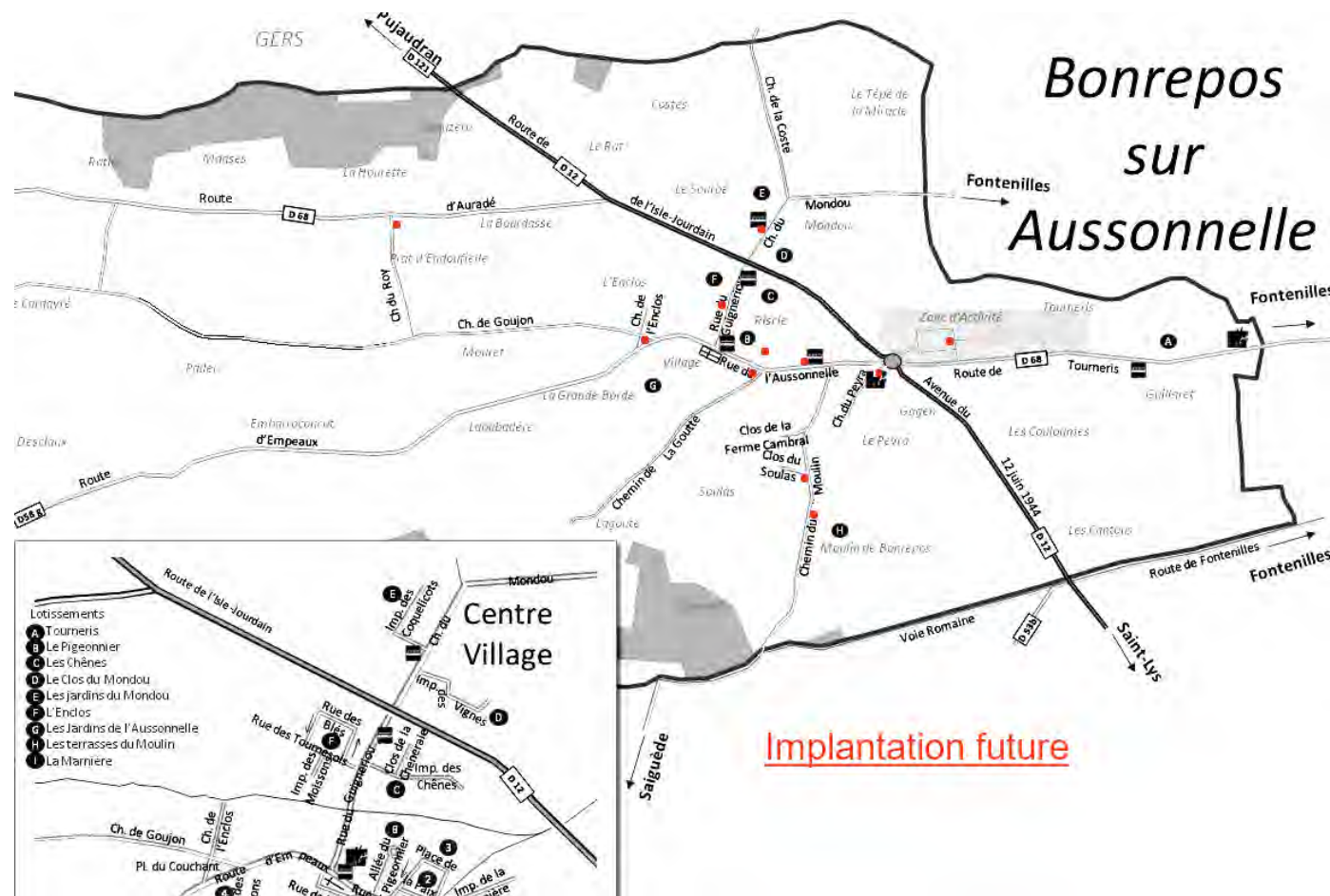
DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE : QUAND ET COMMENT

AVANT : 25 points de regroupements



DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE : QUAND ET COMMENT

DEMAIN : 12 zones de collecte en colonnes



DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE : QUAND ET COMMENT

Décembre 2025 : Des permanences au plus près de chez vous, des agents du Grand Ouest Toulousain pour répondre à toutes vos questions, et vous remettre les badges (amener pièce d'identité + justificatif de domicile) et vous attribuer un composteur si vous n'êtes pas encore équipé pour trier vos biodéchets

PERMANENCES :

- ⇒ Les mercredis après midi à la mairie : 3, 10 et 17 décembre, de 14h00 à 17h00
- ⇒ Les vendredis après-midi pendant le marché : 5 et 12 décembre de 15h30 à 19h00
- ⇒ Le samedi matin 6 décembre à la mairie : de 9h00 à 12h00



Comment
fonctionne mon
badge? Et si je le
perds?

C'est quoi le
compte usager?

Puis-je utiliser
toutes les
colonnes du
village ?

Collecte des déchets ménagers - réunion d'informations

4. Les autres services en lien avec les déchets ménagers



LES AUTRES COLLECTES ET SERVICES PROPOSES POUR GERER VOS DECHETS

LES BIODECHETS : Vous n'avez pas de composteur individuel ? Le Grand Ouest Toulousain vous en remet un gratuitement, accompagné d'un bioseau, et de la formation pour réaliser son compostage parfaitement – Gratuité jusqu'au 30 juin 2026



LES VEGETAUX : Outre l'apport en déchèterie, vous avez la possibilité de valoriser vos déchets au jardin. Le Grand Ouest Toulousain propose un service de broyage à domicile, service facturé 10€ l'intervention; Les solutions sur : www.grandouesttoulousain.fr/gestion-des-dechets/reduire-et-valoriser-ses-dechets-de-jardin



Informations :

05 34 55 46 10

bonrepos@grandouesttoulousain.fr

LES ENCOMBRANTS : Pour collecter vos déchets encombrants (= déchet ne pouvant pas entrer dans une voiture), le Grand Ouest Toulousain réalise une collecte préservante, sur RDV (environ tous les 2 à 3 mois) ; Consultez les conditions de collecte sur : www.grandouesttoulousain.fr/gestion-des-dechets/infos-pratiques/encombrants



LES AUTRES COLLECTES ET SERVICES PROPOSES POUR GERER VOS DECHETS

L'ACCES EN DECHETERIE : L'accès aux déchèteries de Saint-Thomas et Saint-Lys est maintenu dans le cadre d'une convention avec le Muretain AGGLO. De plus, toutes les déchèteries* de DECOSET sont accessibles aux habitants – plus d'informations <https://decoset.fr/decheteries/>

**Ainsi qu'à la zone de ressources végétales de Léguevin*



Sites de Plaisance, Cugnaux, Léguevin...

LES ANIMATIONS : Compostage, tri des emballages, gaspillage alimentaire, n'hésitez pas à contacter le Grand Ouest Toulousain pour vous accompagner dans l'organisation d'animations scolaires ou grand public



LES SERVICES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

Tout au long de l'année : Accompagnement de la population par le Grand Ouest Toulousain



=> **Service Prévention des Déchets** : toute question sur votre compte usager, la TEOMI, l'utilisation de votre badge

=> **Service Biodéchets et Compostage** : toute question sur le compostage, la gestion de vos végétaux

=> **Service Exploitation** : toute question sur le fonctionnement de la collecte, les filières de traitement, la collecte de vos encombrants



Informations :

05 34 55 46 10

bonrepos@grandouesttoulousain.fr





Informations :

05 34 55 46 10

bonrepos@grandouesttoulousain.fr

Merci pour votre écoute

